

OBJECTIFS

Savoir adapter son comportement face aux différentes situations dans le respect du cadre juridique et de la déontologie du métier.

Adopter une réaction appropriée et bienveillante (verbale, comportementale et physique) dans le cadre d'une situation de violence et soit également capable de lâcher prise.

Acquérir des techniques d'évitement et de désengagement lors d'une situation de violence verbale et/ou physique et ce, dans le respect de l'intégrité physique et morale des personnes mises en cause.

Mieux garantir la sécurité des équipes, des usagers, des résidents et des familles.

Avertir les secours et savoir rendre compte d'une situation d'une façon factuelle.

PROGRAMME THEORIQUE 70% de Pratique et 30% de Théorie**La spirale de l'agressivité**

Les différentes manifestations de l'agressivité

Comprendre les situations de conflits ou de violences

Le lâcher prise... Une véritable force, non une faiblesse !

Gestion émotionnelle, gestion du stress et technique de relaxation

Les facteurs favorisant l'agressivité

Loi et Déontologie : notre première protection, le cadre juridique

Les principes généraux M.R.S : Méthode de Raisonnement Sécuritaire**L'analyse de la situation**

Réfléchir avant d'agir en utilisant l'A2-4DPL (un acronyme utile)

Contexte général et vu d'ensemble (environnement 360°)

Ai-je le droit d'intervenir ?

Le cadre juridique et déontologique

Comment vais-je intervenir ? Toujours avec bienveillance.

Mode opératoire (seul, en équipe, avec renfort extérieur)

PROGRAMME PRATIQUE**Optimisation sécuritaire – Attitude et postures de prévention**

Gestion du stress et relaxation

Les distances de sécurité

Les attitudes de sécurité (communication, défense et protection)

Comportement face aux attitudes agressives

Prévention et protection bienveillante face aux violences physiques

Méthodes et techniques de protection (simple, légale et efficace)

Techniques d'aide aux contentions physique et bienveillante

Intervention et protection face à des lésions auto-infligées non suicidaire

Approche T2P : Techniques de Prévention et de Protection

Connaissance des zones à risques variables (cadre juridique)

Nous ne parlons pas de technique de self-défense mais bien d'une méthode et de techniques de protection professionnelle intégrant la maîtrise et/ou le désengagement afin de se soustraire de situations dégradées. Toujours dans l'objectif de préserver l'intégrité physique et morale des mis en cause.

Avertir les secours et renforts

Equipes et la hiérarchie – Forces de l'ordre (Police, Gendarmerie)

Public

Equipe d'encadrement et d'éducateurs en contact et en accompagnement de résidents

Conditions de réalisation

Groupe de 12 personnes (maxi)

Organisation

Intra-entreprise

Méthode pédagogique

Approche Par les Compétences (A.P.C)

Présentation théorique et échange interactif entre les apprenants et le formateur

Exercices de simulation / Mises en situation

Jeux de rôles

Mise en situation professionnelle

Évaluation

Cette action fera l'objet d'une évaluation finale permettant de mesurer les acquis professionnels du stagiaire à l'issue de la formation.

Durée

Une journée de formation = 7 heures

Formation : 3 jours (2+1)

Après analyse terrain

DOM FORMATION

Rond-Point Auguste Colonna Immeuble Le Diamant – 42160 Andrézieux Bouthéon

SIRET 814 357 786 00049 – APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 42 02904 42 auprès du préfet de région de Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément.